

RENOUVELLEMENT DE L'ENREGISTREMENT D'UN TRANSPORTEUR COMMERCIAL EXISTANT

2008

Cher transporteur de la Nouvelle-Écosse,

Votre enregistrement de transporteur pour la période en cours arrive à échéance à la fin _____ 2008. Les frais de renouvellement sont de 57,68 \$. Vous pouvez payer les frais de renouvellement de deux façons. Vous pouvez apporter cet avis à tout centre Accès Nouvelle-Écosse ou Bureau des véhicules automobiles de votre région pour le traitement de votre paiement ou vous pouvez envoyer votre paiement par la poste à l'adresse suivante :

Services Nouvelle-Écosse et Relations avec les municipalités
Prestation de services
C. P. 1652
Halifax (N.-É.) B3J 2Z3

Tout paiement effectué par la poste doit être fait par chèque, mandat ou traite bancaire. En personne, le paiement peut être effectué en argent comptant, par carte de débit ou de crédit (MC ou Visa), par chèque, par mandat ou par traite bancaire.

Votre demande sera traitée sur réception du paiement, et vous recevrez un certificat mis à jour par la poste après le traitement de votre paiement.

Si vos renseignements de transporteur commercial ont changé, vous devez communiquer avec le bureau de sécurité des transporteurs pour effectuer la mise à jour de votre profil de client.

Si vous avez des questions ou des préoccupations au sujet de votre enregistrement de transporteur, veuillez communiquer avec un représentant des transporteurs au 424-1550 ou 424-5517.

Le soussigné déclare que :

- ni le demandeur, ni tout directeur, administrateur, représentant ou partenaire, n'ont été détenteurs d'un certificat du Code national de sécurité jugé insatisfaisant dans toute autre région;
- le transporteur répond aux exigences minimales en matière d'assurance responsabilité, tel qu'exigé par le règlement sur le transport de fret par véhicule (Carriage of Freight by Vehicle);
- si le demandeur est un partenaire ou constitué en société, il est membre en règle du Registre des sociétés de capitaux;
- le demandeur s'engage à fonctionner comme transporteur conformément aux règles, règlements et normes du Code national de sécurité.

Nom du transporteur
(en lettres moulées)

Signature

Date (aa/mm/jj)

Numéro d'identification principal (*Master Number*)

VEUILLEZ NOTER : Vous devez avoir un enregistrement de transporteur commercial valide afin d'inscrire ou de renouveler tout véhicule admissible de transporteur commercial. Le fait de ne pas respecter cette exigences entraînera une restriction de l'accès aux services d'octroi de permis du Bureau des véhicules automobiles pour ces véhicules.